

Lausanne, 6 septembre 1879

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 36

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 6 septembre 1879.

Nos populations sont inquiètes. Dès le commencement de la semaine, diverses notabilités militaires ont parcouru la contrée, explorant les routes et les sentiers, sondant les impasses et cherchant à se rendre compte de tous nos moyens de défense. Parci par-là des soldats flinant, fumant, qui se forment tout à coup en bataillons, puis partent sans que nous sachions ni d'où ils viennent, ni où ils vont.

On assure néanmoins que la concentration de ces troupes mystérieuses aura lieu sur les bords de la Venoge, qui deviendront le théâtre de leurs exploits.

La Venoge! Ce nom donne le frisson. C'est déjà à proximité de l'endroit où cette rivière va se jeter dans le lac Léman, à Rionbosson, qu'en 1802, les *Bourla-papei* établirent leur camp, dit le camp des *Gamaches*, d'où la bande révolutionnaire menaçait la capitale, après avoir assiégé de nombreux châteaux et brûlé leurs parchemins. C'est vers l'embouchure de la Venoge que, la même année, Napoléon, premier consul, passa en revue l'avant-garde de la belle armée d'Italie, sur l'emplacement même où, plus de trois siècles auparavant, le duc de Bourgogne s'était arrêté avec ses troupes.

Tous ces souvenirs de guerre et de hauts faits d'armes que les événements actuels viennent nous remettre en mémoire font assez comprendre la légitime angoisse qui règne dans le pays.

Si les renseignements sont exacts, un corps ennemi pénétrera prochainement dans notre beau canton de Vaud par les routes du Jura, pour occuper Cossonay et Gollion, tandis que son aile droite sera protégée à Aclens et Romanel par une brigade de huit bataillons avec ses armes spéciales, pièces de position, batteries de campagne, génie, cavalerie, tout l'attirail destructeur, enfin.

Pauvres gens d'Aclens, quelles surprises vous attendent dans les péripéties de cette campagne!...

Vous représentez-vous, chers lecteurs, cette brigade ennemie se précipitant vers la rivière pour en franchir le cours impétueux et marcher à la victoire! La voyez-vous enfonçant les clédars, foulant les avoines, effrayant le gibier, lançant, avec de sinistres hourras, les chevaux écumants à travers le vignoble, brisant les ceps et anéantissant en

quelques heures les crûs les plus distingués de Gollion et de Vullierens, dont les grappes dorées mûrissaient paisiblement sous les chauds baisers du soleil de septembre!

C'est vraiment à donner la chair de poule.

Et tandis que la brigade d'Aclens se livrera à de telles évolutions, l'adversaire, partant d'Essertines et d'Echallens, s'avancera avec la même ardeur belliqueuse, la même soif de carnage, broyant sans pitié sur son passage toutes les pommes de terre de Bottens, d'Assens et d'Etagnières, malgré la recommandation pressante de nos campagnards de bien vouloir marcher entre les raies.

Et la rencontre sur les bords de la Venoge, où l'armée de l'Est concentrera toutes ses forces pour repousser, dans un suprême élan, l'ennemi sur la rive droite et s'emparer des fortifications d'Aclens!

Cette scène, nous ne nous chargeons pas de la décrire; ceux qui voudront s'en faire une idée n'auront qu'à se transporter le soir du 20 septembre, à l'embouchure de la Venoge, entre Saint-Sulpice et Préverenges, et regarder, — s'ils en ont le courage, — la couleur de ses eaux! L. M.

Dans son numéro du 22 août, le *Petit Marseillais* publie sur M. Gambetta un article fort intéressant, auquel nous empruntons le passage suivant, qui a trait aux relations amicales du grand homme d'Etat et de feu M. Dubochet:

M. Dubochet pensait avec raison et aimait à dire à ses amis que la fortune ne peut pas nuire au chef d'un parti pour lutter avec des adversaires jouissant presque tous de grands avantages pécuniaires. Lui, dont la bourse fut si souvent ouverte pour les besoins de la cause, savait que tout ce que posséderait Gambetta aurait la même destination. Une seule fois, il fit directement allusion à ses projets devant son ami. Ils se promenaient sur le lac de Genève et regardaient les trois splendides maisons de campagne du millionnaire.

— Laquelle trouvez-vous la plus belle? demanda M. Dubochet.

— Celle-ci, dit Gambetta, en montrant le château des Crêtes.

— Eh bien, dit M. Dubochet en riant, le château sera à vous un jour.

A la mort de M. Dubochet, on a colporté que Gambetta avait fait un gros héritage. En réalité, le testament attribuait toute la succession aux héritiers: M. Guichard et Mme Arnaud. Ces derniers crurent être les interprètes de leur oncle en priant alors son ami d'accepter, en souvenir, une somme de deux millions. Gambetta répondit par un refus amical, qu'il nous en voudra de révéler.